



LAPIDE ET ROBORE NOTA

Septembre 2017
N° 10

QUARRÉ-LES-TOMBES

Sommaire

- ◆ Page 1
 - Le mot du maire
 - Infos
- ◆ Page 2 : Dossier
 - La réhabilitation de l'école
 - Etat civil
- ◆ Page 3
 - Suite du dossier
 - Organisation de l'école 2017/2018
- ◆ Page 4 : Vie locale
 - « Vill'âge » bleu
 - Restauration du retable
 - Les activités des associations
 - Le site Internet
 - Agenda
 - Communiqué

Le mot du Maire



Chères Quarréennes, chers Quarréens,

La réhabilitation et la mise aux normes de l'école étaient la préoccupation principale de la municipalité et la condition essentielle de son avenir. C'est un important chantier, qui a mobilisé depuis plus de 2 ans l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel. La qualité de la réalisation sera à la hauteur de nos espérances. Vous pourrez en juger par vous-mêmes, le jour de son inauguration à laquelle tout le monde sera convié.

Je tiens à saluer les parents d'élèves ainsi que les professeurs des écoles pour leur compréhension et leur soutien.

C'est dans ces locaux sécurisés et accueillants que nos enfants recevront un enseignement de qualité leur permettant de mieux se connaître, de comprendre et d'accepter les différences. Vous trouverez dans ce numéro un dossier de l'état d'avancement des travaux.

Septembre c'est aussi le temps de l'évaluation de la saison estivale et des animations nombreuses et variées qui ont permis de conforter Quarré-les-Tombes comme étant une commune dynamique et ouverte malgré parfois un temps maussade.

Les clubs et associations font aussi leur rentrée pour vous offrir des activités riches et variées. Je vous souhaite une bonne et heureuse rentrée.

Bonne lecture.

Bernard RAGAGE

Défense incendie



Deux nouvelles bornes ont été installées cet été.

La première est située Rue des Champs de l'Etang à l'intersection avec la

Rue des Martins. La seconde est visible Route Départementale n° 10 à proximité du hameau de Champlois.

Avec l'installation de la prise d'eau sur le Grand Etang à l'entrée nord du bourg, c'est la défense incendie du territoire communal qui est renforcée.

**I
N
F
O
S**

A vendre - Maison de village



La commune de Quarré-les-Tombes met en vente un bien immobilier situé sur la commune de St Léger-Vauban comprenant une entrée, un séjour, une chambre, une cuisine, une salle d'eau, un WC et un débaras d'une superficie d'environ 80 m² sur un terrain d'une surface totale de 520 m².



Visite possible sur rendez-vous. Vente de gré à gré au plus offrant.

Pour tout renseignement s'adresser
à la Mairie de Quarré-les-Tombes.

Dossier : La réhabilitation de l'école



La réhabilitation et la mise aux normes de l'école est un processus lourd qui implique de gérer tout en même temps ; un planning serré des travaux ainsi qu'un accueil des enfants dans les meilleures conditions. L'objectif final des travaux est un réaménagement de l'existant de l'école qui a maintenant plus d'un siècle. Ainsi le choix a été fait de réaliser les 4 classes sur un même niveau - niveau route- et donc de supprimer la cuisine et le réfectoire sur ce niveau pour les réinstaller au niveau de la cour. Par ailleurs, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été réalisée en créant un ascenseur au niveau de la cour où s'établira l'entrée principale des enfants pour des raisons de sécurité. C'est ce processus que nous vous invitons à découvrir.

Les aménagements provisoires pendant les travaux

Pour les maternelles



Classe élémentaire rénovée

Dans un premier temps, les enfants sont restés dans leur classe et puis dans un deuxième temps, ils ont intégré les classes élémentaires qui ont fini d'être rénovées.

Ils réintégreront leur classe, en cours de réhabilitation, à la fin des travaux.

Une cour de récréation a été balisée autour de la salle polyvalente afin de permettre aux enfants de s'ébattre en toute sécurité.



Classe en cours de rénovation

Pour les classes élémentaires

Une classe s'est installée pendant la durée des travaux dans la salle de la mairie pour le plus grand plaisir des enfants.

L'autre classe s'est installée dans un préfabriqué installé derrière la mairie où un espace de récréation a été aménagé. Ces deux classes resteront dans cette préfiguration durant toute la durée des travaux



Les préfabriqués

La cantine et le réfectoire

La cuisine a été installée dans l'espace traiteur de la salle polyvalente après qu'elle ait été mise aux normes et validée par les services d'hygiène. Le réfectoire est dans la grande salle. Tout ceci n'a pas été facile à gérer car dans le même temps de nombreuses manifestations se sont déroulées dans la salle polyvalente !

Le maire reçoit sur rendez-vous.
mairie-quarre@wanadoo.fr

Permanences des adjoints :

- mardi matin : Laurent JANODET
- jeudi matin : Nicole SOUPAULT
- vendredi matin : Bernard ROBBE
- samedi matin : Sylvie SOILLY

Tous les lundis matin : réunion du maire et des adjoints

ETAT CIVIL

NAISSANCES

COLLAS Clarysse	24 mars
GAGNARD Amélie	10 avril
MADELEINAT Chloé	18 avril
MORIZOT Soa	24 juin

MARIAGES :

DAUDIN Antoine et RENON Marie	01 juil.
AMAND Clément et REGNIER Myrtille	02 sept.

DECES :

MILLOT Gérard	01 février
FAUCHEUX-THURION André	01 avril
DESHAYES Michel	18 mai
CHAUVIN Hélène	01 juin
FAULLE Michel	29 juillet
SOUPAULT Marguerite	04 août
MEILLER Odette	07 août

DOSSIER (SUITE)

Les travaux

Ils ont commencé le 18 avril pendant les vacances de printemps afin de réaliser les travaux les plus bruyants et notamment la démolition de l'escalier principal afin de permettre la réalisation de l'ascenseur;



Vertigineux !

Une cloison anti-bruit a été installée pour éviter le maximum de nuisances engendrées par les travaux de démolition.

Toute l'électricité ainsi que la plomberie et l'évacuation des eaux et le chauffage sont remplacés à neuf dans l'ensemble de l'école.

Dans le même temps, il fallait préparer les espaces du bas pour créer la cuisine, le réfectoire et rénover le préau.



Le préau



Préparation des chappes

Les grandes vacances ont permis notamment la réalisation de la première phase du ravalement côté cour du bâtiment afin d'éviter le bruit du piquetage aux enfants.



Le ravalement côté cour est terminé

La réalisation de la deuxième phase du ravalement côté route se fera pendant les vacances de la Toussaint.

Aujourd'hui, le chantier est bien avancé : les cloisons, la plomberie ainsi que l'électricité de la cuisine sont presque terminées.

L'extension du réseau chaleur à partir de la chaufferie bois est pratiquement terminée et le chauffage pourra être mis en route quand cela sera nécessaire.



La future cuisine



A la recherche des écoulements

Une réunion de chantier tous les mardis après-midi avec l'architecte fait le point avec les entreprises sur l'avancement des travaux.



Réunion de chantier

La date de la fin du chantier ne peut pas être avancée avec certitude mais celui-ci n'accuse pas, jusqu'à présent, de retard significatif.

Organisation de l'école 2017/2018

- L'école de Quarré est l'école de rattachement pédagogique de l'ensemble des communes du territoire. Elle compte 37 enfants en maternelle et 52 enfants en élémentaire pour un total de 89 enfants répartis en 4 classes.
- En accord et en coordination avec les professeurs des écoles et les parents d'élèves, la municipalité a décidé de revenir à la semaine des 4 jours. Ainsi les NAP sont supprimées à Quarré-les-Tombes.
- Une garderie est prévue du lundi au vendredi avant et après la classe à partir de 7h30-9h le matin et de 16h30-18h30 en fin d'après-midi.
- Le centre de loisirs du mercredi est proposé de 8h à 18h pour une durée expérimentale durant le premier trimestre. S'il répond à un réel besoin des parents, il sera reconduit pour l'ensemble de l'année scolaire.

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Promotion Sport Automobile organise un loto le **23 septembre** à Quarré-les-Tombes à la salle polyvalente. Ouverture des portes à 18h
- Avallon-Auto-Sport organise la 10ème ronde de Quarré-les-Tombes les **29, 30 septembre et 1 octobre**
- Le Festival des Contes givrés de Bourgogne revient à Quarré **Mercredi 18 octobre à 20h30** à la Salle polyvalente
- Retenez la date ! Cette année, la fête de la châtaigne aura lieu les **21 et 22 octobre**
- Vélo Massif Morvan organise le dimanche **22 octobre 2017**, la 13ème édition « Les Frimas de Quarré 2017 ». VTT, marche, marche nordique
- Exposition de peinture du **27 au 30 octobre**
- Le repas des aînés le **19 novembre**
- Le thé dansant de « Génération Mouvement » le **26 novembre**
- L'amicale des pompiers organise le marché de Noël le **3 décembre**

« Vill'âge » bleu

Les travaux de terrassement du « vill'âge » bleu ont démarré. Le chantier, situé derrière l'école, durera environ 1 an.



Pour rappel, le projet prévoit la construction de 8 logements T2 de 50m², 4 logements T3 de 66m², une salle commune pour des activités.

Restauration du retable

La municipalité en partenariat avec l'association "Les Amis de l'église Saint-Georges" a programmé la restauration du retable de l'église.

Ce tableau datant du début du 17ème siècle est classé au patrimoine religieux depuis 1914.



Afin de financer cette rénovation, une souscription à la fondation du patrimoine sera lancée prochainement mais il est déjà possible de faire un don à l'association.

Mail : mrga@orange.fr

COMMUNIQUE

L'association «Chorale Quarré Mi Fa Sol» communique que dans le cadre de sa dissolution, elle a versé son solde d'argent restant aux associations : **Le Tennis Club, l'association Marigny, l'amicale des pompiers, le club de foot, l'école, les amis de l'église, le CCAS.** Elle remercie tous ceux qui ont participé à cette belle aventure et notamment Marie-Jo et Christian.

Les activités des associations ont repris, n'hésitez pas à les contacter !

• Tennis club

- Enfants, en fonction de l'âge : jeudi et samedi.
- Adultes : lundi 18h30/20h, samedi 9h/10h (femmes) et 18h/20h.

Contact : Claudie Terrien : 03 86 32 26 18

• Foot

Football Club Quarré/Saint Germain.

Mardis de 18h15 à 19h45 : catégorie U11 (10/12 ans); mercredi de 15h à 17h : catégories U7 (5/7 ans) et U9 (8/9 ans)

Contact : Philippe Gaudin : 07 87 86 88 36

• Badminton

Association Badminton : le lundi de 18h à 19h30 et jeudi de 18h15 à 20h30 au gymnase.

Contact : francoismic89@gmail.com

• Théâtre

Compagnie des pas perdus

Enfants, (7/11 ans) : mardi 17h30 - 19h

Adultes : mardi : 19h15 - 21h30

Collégiens : mercredi : 17h30-19h

Contact : Laurence Despezelle Pérardel : 06 23 06 06 32

• Informatique

Association Daim (Développement des Activités Informatiques en Morvan) : tous les mercredis et jeudis de 14h à 17h dans l'ancienne gendarmerie

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Tarot

Tarot Club. Le mardi à partir de 20h30, dans l'ancienne bibliothèque..

Contact : Sylvie Buyck : 03 86 32 25 70

• Couture, Tricot, Broderie

Club de Quarré : tous les vendredis de 14h à 17h à l'ancien syndicat d'initiative, à côté de la salle polyvalente.

Contact : Pierrette Soeuvre : 03 86 32 22 67

• Randonnées

Association « Les baladineurs »

Randonnée le premier vendredi de chaque mois.

Contact : Marie Soupault : 03 86 32 23 67

• Pour tous

Génération Mouvement - Club de l'Amitié.

- Ateliers Jeux : 14h30 le 1er lundi du mois.

- Ateliers Mémoire : 14h30 le 3ème lundi du mois.

Contact : Jacqueline Maissa

• Gymnastique pour les aîné-e-s et les autres

Au gymnase de Quarré, le mercredi de 14h 15 à 15 h 15. Inscription sur place.



Ayez le bon réflexe ! L'accès au site de la commune permet d'avoir des informations en temps réel. A ce jour plus de 11 600 sessions ont été ouvertes pour un total de 33 400 pages vues et 8770 utilisateurs. En moyenne c'est 900 personnes qui le regardent chaque mois ! Associations, n'hésitez pas à nous signaler vos événements

www.quarrelestombes.fr

Mairie de Quarré les Tombes

Téléphone : 03 86 32 23 38

Fax : 03 86 32 23 43

Courriel : mairie-quarre@wanadoo.fr

Merci de transmettre à **Laurent Janodet** les initiatives que vous souhaitez voir figurer dans le prochain bulletin.

Réalisation du bulletin : Laurent Janodet
Photos : Laurent Janodet, Bernard Rousset
Maquette et mise en page : Colette Janodet

BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture

⇒ mardi de 10 h à 12 h

⇒ mercredi et samedi

de 14 h 30 à 17 h

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Mardi, jeudi, vendredi et samedi